

Le 11 février 2020

Monsieur Éric Girard
Ministre des Finances
12, rue Saint-Louis, 1er étage
Québec (Québec) G1R 5L3
ministre@finances.gouv.qc.ca

Objet : Demande de rencontre - Consultations prébudgétaires

Monsieur le Ministre,

Cogeco souhaite à nouveau cette année présenter ses recommandations dans le cadre des consultations prébudgétaires pour le budget de l'exercice 2020-2021 afin de soutenir le développement économique des régions et d'assurer la compétitivité des entreprises et travailleurs québécois.

Fondée à Trois-Rivières, il y a plus de 60 ans, Cogeco Inc. a son siège social à Montréal et emploie plus de 4 500 employés au Canada et aux États-Unis, dont plus de 1800 au Québec. Deuxième câblodistributeur en importance en Ontario et au Québec, Cogeco Inc. fournit une variété de services à ses clients résidentiels, commerciaux et institutionnels: connectivité Internet à haute vitesse et services de vidéo et de téléphonie via son réseau hybride de fibre optique et de câble. De plus, Cogeco Inc. possède et exploite 22 stations de radio au Québec et une en Ontario, rejoignant ainsi plus de 5,3 millions d'auditeurs chaque semaine, tant en milieu rural qu'urbain.

Voici nos recommandations :

Stimuler les investissements en infrastructure pour assurer la connectivité Internet à haute vitesse dans toutes les régions du Québec

Cogeco salue l'engagement du gouvernement du Québec à offrir un accès Internet haute vitesse à 100 % des Québécois en vue de favoriser la création et le maintien d'entreprises compétitives et innovantes ainsi que la rétention des jeunes en région. Le lancement en octobre de l'appel de projets Régions branchées, doté d'une enveloppe de 100 millions de dollars afin d'appuyer des projets d'infrastructures numériques dans les régions du Québec, est un pas dans la bonne direction. Ce lancement faisait suite à l'engagement de votre gouvernement lors du dépôt du budget 2019-2020, de consacrer un montant total de 400 millions \$ étalé sur les sept prochaines années afin de soutenir la réalisation de nouveaux projets de déploiement d'infrastructures d'accès à Internet haute vitesse est un pas dans la bonne direction.

Afin de toujours mieux servir ses clients et de contribuer au développement économique régional du Québec, Cogeco investit chaque année des millions de dollars dans son puissant réseau hybride incluant la technologie DocSis 3.1 permettant d'offrir des vitesses Internet allant jusqu'à 1 000 Mb/s (1 Gb/s) et dans le lancement de nouveaux produits comme l'IPTV (la télévision sur IP). Cogeco entend poursuivre ses efforts et ses investissements en la matière. Tel que reconnu par le gouvernement, de nombreux

besoins subsistent et devront être comblés afin d'assurer la construction de nouvelles infrastructures pour étendre l'accès à Internet haute vitesse dans les zones dont la densité de population ne permet pas aux bâtisseurs de réseaux de faire des investissements rentables sans le soutien du gouvernement.

Recommandation #1 — Confirmer et accroître l'engagement financier du Québec de manière à assurer le déploiement de l'Internet à haute vitesse en régions partout au Québec.

Recommandation #2 — Continuer de travailler de concert avec le gouvernement fédéral et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) afin d'assurer une cohérence et une harmonisation des programmes à cet effet

Recommandation #3 — Jouer un rôle de facilitateur avec les différents propriétaires de poteaux dont l'accès est nécessaire pour l'infrastructure Internet afin de réduire les délais et faciliter l'accès aux pôles aux bâtisseurs de réseaux Internet pour leurs projets d'expansion en régions

Recommandation #4 — Demander au gouvernement fédéral et au CRTC d'assurer un cadre réglementaire adéquat pour les tarifs de marché de gros pour l'Internet afin d'assurer les investissements continus en infrastructure

Assurer l'avenir de l'information au Québec à travers une industrie radiophonique forte

Cogeco Média est un leader dans l'industrie radiophonique québécoise. Avec ses 22 stations de radio réparties dans plusieurs régions du Québec, Cogeco Média rejoint plus de 5,3 millions d'auditeurs avec un contenu local et d'information. Cogeco Nouvelles, la plus importante agence d'information radiophonique privée au Québec, joue un rôle de premier plan dans la diffusion d'information de qualité tant en régions urbaines que rurales à travers l'ensemble du territoire québécois. Quotidiennement, ce sont plus d'une quarantaine de journalistes qui travaillent à la production de bulletins d'information locaux ou régionaux, contribuant ainsi à la vitalité économique et démocratique autant dans les grands centres urbains que dans les régions. Mais la radio, comme d'autres médias d'information du Québec, fait face à des défis croissants, surtout avec la venue de la technologie numérique, qui a causé l'exode des revenus publicitaires vers des géants de l'Internet.

Bien que la radio demeure un médium de masse toujours pertinent, son modèle d'affaires se fragilise de manière croissante et encore plus criante dans les marchés régionaux malgré les actions entreprises pour s'adapter au nouvel environnement numérique. Exploiter des stations de radio à prépondérance verbale est coûteux. Les stations parlées ont besoin de ressources importantes pour offrir un contenu de qualité répondant aux attentes de l'auditoire local. La situation vécue par les médias écrits québécois depuis quelques années risque fort de se répéter dans le secteur des médias électroniques à plus ou moins court terme. Déjà les premiers signes sont apparents. Il est donc nécessaire d'agir maintenant.

En octobre dernier, vous avez annoncé en compagnie de votre collègue, la ministre de la Culture et des Communications, une série de mesures d'aide destinées à la presse d'information écrite totalisant 50 millions \$ d'ici 2023-2024, dont un nouveau crédit d'impôt remboursable calculé sur les salaires de leurs employés. Ces mesures laissent toutefois en plan les médias électroniques, dont la radio et les agences de presse, et créent une distorsion dans le marché en favorisant les journaux écrits.

Afin de soutenir l'accès à l'information nationale, régionale et locale à travers l'ensemble du Québec, Cogeco Média recommande les mesures suivantes:

Recommandation #5 — Instaurer des crédits d'impôt sur la main-d'œuvre pour soutenir les radios

Rétablir l'équilibre concurrentiel en étendant le cadre d'application du crédit d'impôt remboursable développé pour les médias écrits à l'ensemble de l'industrie des médias d'information québécois. Ce crédit d'impôt s'appliquerait aux coûts de la main-d'œuvre liée à la production de contenus de nouvelles et d'information locale et nationale (animateurs d'émissions d'actualité, journalistes, recherchistes, chroniqueurs). **Il pourrait aussi s'appliquer au contenu original d'information accessible sur demande en baladodiffusion.**

Afin de favoriser l'innovation technologique et la transition vers le numérique, **étendre l'application de ce crédit d'impôt remboursable aux frais de main-d'œuvre liés au développement d'applications et de plateformes numériques** visant la distribution de contenu d'information sous forme audio, vidéo et écrite. Cette mesure permettrait d'assurer une équité fiscale avec l'industrie du numérique qui bénéficie de crédits d'impôt sur sa masse salariale et d'éviter la surenchère des salaires dans le contexte de grave pénurie de main-d'œuvre.

Recommandation #6 — Assurer l'équité fiscale avec les groupes numériques étrangers

Travailler avec le gouvernement fédéral afin d'accélérer l'assujettissement des entreprises numériques étrangères aux mêmes mesures de taxation que les entreprises médiatiques traditionnelles et numériques canadiennes. En ce sens, les mesures prises par le gouvernement du Québec afin de prélever la taxe de vente provinciale (TVQ) sur les frais d'abonnement des services numériques étrangers sont un pas dans la bonne direction et le gouvernement du Québec devrait encourager le gouvernement fédéral à l'imiter.

Exercer des pressions auprès du gouvernement fédéral afin qu'il élimine l'échappatoire fiscale qui permet aux entreprises canadiennes de déduire les dépenses publicitaires qui sont réalisées dans des médias numériques non canadiens comme Google et Facebook.

Recommandation #7 — Stimuler l'achat de publicité dans les médias du Québec

S'engager à consacrer une plus grande part des placements publicitaires des ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Québec aux médias québécois. En 2017-18, le gouvernement du Québec a investi 6,1 millions \$ en placements publicitaires sur Google, Facebook, Twitter et LinkedIn. Il s'agissait d'une hausse de 61 % de ses placements publicitaires sur ces plateformes étrangères par rapport à l'année précédente.

Encourager et soutenir l'électrification des flottes de véhicules des entreprises

Alors que l'empreinte environnementale de notre industrie est sans doute plus petite que dans bien d'autres secteurs, chez Cogeco nous continuons de nous engager à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le verdissement de notre flotte, qui compte plus de 2 000 véhicules pour servir nos clients, est une de nos initiatives.

Nous soutenons l'objectif du gouvernement de procéder au cours des prochaines années à une importante électrification des transports dans le but de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ceci représente une occasion unique pour les propriétaires de grandes flottes de véhicules de réduire leur empreinte carbone et d'accélérer leur virage vert.

Recommandation #8 — Dans la foulée, entre autres, du dépôt par le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du projet de loi 44 et afin de soutenir le gouvernement à atteindre plus rapidement ses objectifs en terme de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, **nous proposons qu'un programme d'aide aux entreprises pour l'accélération de la conversion de leur flotte de véhicules vers l'électrique soit mis en place.** Ce programme devrait être suffisamment large pour inclure divers types de véhicules. Il devrait aussi s'échelonner sur plusieurs années de manière à permettre une transition harmonieuse vers des véhicules possédant une empreinte carbone plus sobre.

Conclusion

Chez Cogeco, il nous importe de soutenir le développement socioéconomique des communautés où nous sommes présents. Vous pourrez donc compter sur la contribution active de notre organisation à la vitalité du Québec. Nous continuons à investir dans l'amélioration de nos réseaux et de nos services, car cela est essentiel à la réduction du fossé numérique entre les grandes villes et les régions. Nous mettons à profit les plus récentes avancées technologiques afin de permettre à nos clients d'être branchés sur le monde et de continuer de moderniser notre modèle d'affaire en radio.

Nous apprécions l'attention que vous accorderez à nos recommandations prébudgétaires et, Monsieur le Ministre, nous faisons appel à vous et à votre cabinet pour nous donner la possibilité de vous faire part de nos points de vue et de vous fournir de plus amples explications relativement à ces recommandations.

Dans l'intervalle d'une telle rencontre, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs,



Marie-Hélène Labrie
Première vice-présidente et chef des affaires publiques et des communications
Cogeco inc.